

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00818

Numéro SIREN : 805 160 306

Nom ou dénomination : "COTIS PAR.COM"

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2017 sous le numéro de dépôt 6021

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE DRAGUIGNAN

Palais de Justice CS 60223  
83006 DRAGUIGNAN Cédex  
IBAN: FR79 4003 1000 0100 0035 7892 M97  
INTERNET: www.infogreffre.fr  
TEL : 04.94.50.83.27

## RECEPISSE DE DEPOT

CABINET IMBALZANO  
14 quai Papacino  
le florian  
06300 Nice

V/REF :  
N/REF : 2014 B 818 / 2017-A-6021

Le greffier du tribunal de commerce de Draguignan certifie qu'il a reçu le 27/12/2017, les actes suivants :

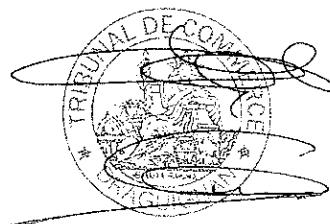
Rapport du commissaire aux comptes relatif à la transformation en date du 22/12/2017  
- Changement de forme juridique - nouvelle forme juridique SAS

Concernant la société

"COTISPAR.COM"  
Société à responsabilité limitée à associé unique  
14 cours Gambetta  
83570 Cotignac

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-A-6021 le 27/12/2017  
R.C.S. DRAGUIGNAN 805 160 306 (2014 B 818)

Fait à DRAGUIGNAN le 27/12/2017,  
LE GREFFIER





**CABINET IMBALZANO**  
S A S S O C I É T E S

Experts Comptables diplômés d'État  
Commissaires aux Comptes :

Maurice IMBALZANO  
Tatjana ADAMOWICZ-VALIN  
Franck ROSTACNO

Jean-Claude ROBAUT  
Jean-Marc GENEVET

**AUDIT CONSEIL EXPERTISE IMBALZANO & ASSOCIES**  
**A.E.C IMBALZANO & Associés**  
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables  
et Comptables Agrées - Région Marseille  
Inscrite au près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

**GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE**

**27 DEC. 2017**

**83300 DRAGUIGNAN**  
Déposé sous le n°

*A6021*

**SARL COTI'SPAR.COM**

**S.A.R.L. au capital de 56.000 Euros**  
**14, Cours Gambetta**  
**83 570-COTIGNAC**

**R.C.S. DRAGUIGNAN B 805 160 306**  
**SIRET : 805 160 306 000 17**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION  
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE COTI'SPAR.COM,  
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**



**A.E.C. CÔTE D'AZUR**

Le Flot 14 Quai Prado, 06300 NICE  
T. 04 92 01 42 94 F. 04 92 06 49 64  
M. [occitani-imbalzano@imbalzano.fr](mailto:occitani-imbalzano@imbalzano.fr)  
RCS NICE B 521 710 699  
SIRET 521 710 699 00013 - APE 6920 Z  
FR 55 521 710 699

**A.E.C. PROVENCE**

Centre d'offices l'hexagone F  
Rue Antoine Alphonse  
83170 BRONNÉES  
T. 04 94 77 50 01 F. 04 94 77 50 09  
M. [imbalzanolr@imbalzano.fr](mailto:imbalzanolr@imbalzano.fr)  
RCS DRAGUIGNAN B 521 710 699  
SIRET 521 710 699 00021 - APE 6920 Z  
FR 55 521 710 699

**A.E.C. LANGUEDOC-ROUSSILLON**

ZDC de la Louvade  
46 rue Mérat  
34130 MAUGUIO  
T. 04 67 45 63 14 F. 04 67 37 29 61  
M. [occitan-imprg@imbalzano.fr](mailto:occitan-imprg@imbalzano.fr)  
RCS MONTPELLIER B 521 710 699  
SIRET 521 710 699 00039 - APE 6920 Z  
FR 55 521 710 699

Mesdames, Messieurs les Associés,

En notre qualité, d'une part de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même Code par décision unanime des associés en date du 4 novembre 2016, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

### **1-Mission du Commissaire aux Comptes sur la situation de la société**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Votre société a été immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de DRAGUIGNAN LE 18 octobre 2014 , sous le numéro B 805 160 306. Elle a pour objet la propriété par voie d'apports, d'acquisition ou autrement, la prise à bail de tous fonds de commerce en tout lieu et plus particulièrement l'acquisition d'un fonds de commerce d'alimentation générale, vente au détail de produits alimentaires ou non alimentaires sis et exploité à COTIGNAC (Var)-83570-14, Cours Gambetta osu 'enseigne SPAR.
- Les comptes annuels clos au 31 décembre 2016, laissent apparaître une situation nette positive de 1.567 € intégrant un résultat net positif de 15.126 €.
- Suivant AGE du 21-12-2017, le capital a été augmenté de 20.900 € à 76.000 € , puis réduit de 20.000 € à 56.000 € pour apurement du compte report à nouveau débiteur .

- les capitaux propres de la société s'élèvent, avant résultat 2017, à la somme de 56.667 €, excédant le nouveau capital de 56.000 €. La société a constaté la reconstitution de ses capitaux propres.

- A la date de nos travaux , nous avons pris connaissance de la situation comptable établie au 31 octobre 2017, de la projection des résultats au 31 décembre 2017, ainsi que des actes juridiques intervenus. Ainsi, nous relevons :

❖ **la situation nette de la société avant résultat 2017, s'élève à :**

▪ Capital social .....	56.000 €
▪ Report à nouveau .....	667 €
▪ <b>CAPITAUX PROPRES .....</b>	<b>56.667 €</b>

**Celle-ci est supérieure au nouveau capital social de 56.000 €.**

Sur la base des éléments comptables fournis, le résultat prévisible de l'exercice 2017 devrait être largement bénéficiaire, et comprendra l'enregistrement d'un produit exceptionnel de 40.000 € suite à la confirmation de l'engagement contractuel avec l'enseigne CASINO/SPAR, auquel s'ajoute un résultat courant au moins équilibré.

- Dans le cadre de la transformation envisagée, les éléments recueillis, et la situation de la société n'appellent pas d'observation de notre part en particulier au regard de la continuité d'exploitation. En effet, la société poursuit son exploitation sur un rythme régulier en chiffres d'affaires avec une légère baisse.. L'ensemble génère une tendance d'exploitation bénéficiaire.

- J'ai pris connaissance des mesures prises le 20 novembre 2017 de consolidation de la trésorerie de la société, de la régularisation des mentions bancaires, ainsi que du plan de relance et d'investissement du repreneur.

## **2-Mission du Commissaire à la transformation**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de création de la société, le montant des capitaux propres, tels que définis aux articles R.123-190 et R.123-191 du Code de Commerce, est au moins égal au montant du capital social.

Nous avons notamment relevé que le niveau de situation nette est supérieur au capital , ainsi que la consolidation de la trésorerie, dès novembre 2017 par le repreneur.

Elles ont également consisté à analyser les éventuels avantages particuliers stipulés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas relevé d'avantages particuliers stipulés.

Nice, le 22 décembre 2017

Franck ROSTAGNO  
Commissaire aux Comptes